

DEC211273DR07

Décision portant nomination de **Mme Valérie MERLE** aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte **UMR5138** intitulée « Archéologie et archéométrie ».

LA DIRECTRICE,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° **DEC201509DGDS** portant renouvellement de l'unité mixte n°**UMR5138** intitulée « Archéologie et archéométrie » et nommant **Mme Cécile BATIGNE-VALLET** en qualité de directrice ;

Vu l'avis du conseil de l'**UMR5138** en date du 24/06/2021

Considérant que **Mme Valérie MERLE** a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par l'**Université Claude Bernard Lyon 1** du 29 mars au 05 mai 1999 ;

DECIDE :

Article 1^{er} : **Mme Valérie MERLE**, ingénieure de recherche, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'**UMR5138** intitulée « Archéologie et archéométrie » à compter du **01 janvier 2021**.

Mme Valérie MERLE exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant/e de prévention, **Mme Valérie MERLE** est placée directement sous l'autorité de la directrice d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Lyon

le 6 juillet 2021

Laurent BARBIERI
Délégué régional
CNRS Rhône Auvergne



Pour le Délégué Régional empêché
Aurèle De Sousa
Adjointe au Délégué Régional

La directrice de l'unité
Cécile BATIGNE-VALLET

Visa de la présidente de l'Université Lumière Lyon 2
Nathalie DOMPNIER

